



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi

Question écrite n° 52168

Texte de la question

Mme Gisèle Biémouret attire l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur les instruments de suivi et d'évaluation du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) mis en place par la loi du 29 décembre 2012 de finances rectificative pour 2012. Cet article prévoit la mise en place de comités de suivi régionaux. Or, à ce jour, il semblerait que ces derniers n'aient pas encore été mis en place. Elle souhaiterait donc connaître les délais quant à la mise en place de ces comités de suivi régionaux. Parallèlement, elle souhaiterait pouvoir être renseignée sur les entreprises gersoises ayant pu bénéficier de cette mesure.

Données clés

Auteur : [Mme Gisèle Biémouret](#)

Circonscription : Gers (2^e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 52168

Rubrique : Impôt sur les sociétés

Ministère interrogé : Économie et finances

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [18 mars 2014](#), page 2523

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)